

La Ville du Kremlin-Bicêtre est située dans le département du Val-de-Marne (94) en région Île-de-France et compte 24 500 habitants. Limitrophe au sud-est de Paris, la commune est membre de l'Etablissement public territorial Grand-Orly-Seine-Bièvre. Le Kremlin-Bicêtre est accessible directement par l'autoroute (A6b), le périphérique (sortie porte d'Italie) et est bien desservie par les transports en commun (métro, tramway, bus, navette gratuite). Elle dispose de bornes Vélib' et de pistes cyclables. Depuis 2024, elle est desservie par la ligne 14 du métro grâce à l'ouverture de la nouvelle station Hôpital Bicêtre.

Ville dynamique et ouverte, championne de la mixité sociale au sein de la métropole du Grand Paris comme le rappelle une étude de l'APUR de 2023, le Kremlin-Bicêtre jouit d'une situation idéale aux portes de Paris et a bénéficié, ces dernières années, de nombreuses transformations. Elle dispose d'équipements culturels (médiathèque l'Echo, Espace culturel André-Malraux...) et sportifs de qualité, ainsi que deux parcs situés en centre-ville. Un marché est accessible les mardis, jeudis et dimanches matins. Ville hospitalière et universitaire, Le Kremlin-Bicêtre se caractérise par des habitants aux profils diversifiés, qui font sa richesse.

La Mairie du Kremlin-Bicêtre emploie toute l'année de nombreux agents, juniors et confirmés. Forte d'un haut niveau de service public, auquel elle est particulièrement attachée, la Ville assure au quotidien de nombreuses missions dans des domaines d'intervention variés. En rejoignant notre Ville, vous intégrez un collectif de travail dynamique qui a pour valeurs l'égalité, la solidarité, l'universalité de l'accès au service public, la neutralité et la laïcité et qui veille et vous accompagne dans votre parcours et vos évolutions professionnels.

Agent social chargé du portage de repas (H/F)

Domaine : Social -CCAS		Cadre d'emploi : Agent social Categorie C
Nature de l'emploi : Ouvert aux fonctionnaires (et aux contractuels)		Nature du contrat : Régime statutaire/Contractuel
RIFSEEP : C2d	Encadrement : Non	Télétravail : Non
Date limite de candidature : 30 mai 2025		

Présentation générale

L'agent social chargé du portage de repas est rattaché et rémunéré par le Centre Communal d'Action Sociale. Il est placé sous l'autorité hiérarchique de la Responsable du maintien à domicile. Il a pour mission d'assurer le portage de repas et les courses lourdes au domicile des personnes âgées ou handicapées, leur permettant ainsi de se maintenir dans leur milieu de vie.

VOS MISSIONS

- Porter les repas aux personnes âgées et/ou handicapées,

- Effectuer les courses lourdes véhiculées
- Procéder à l'entretien du véhicule réfrigéré
- Assurer les petits travaux
- Participer à certaines sorties, activités, événements avec les adhérents
- Appuis logistique des auxiliaires de vie
- Etre un soutien dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (vérifier que la personne aille bien, la renseigner en cas de besoin...),
- Etre le relais avec le Service Maintien à Domicile et avec les services compétents en cas d'urgence (Pompiers, SAMU...).

PROFIL RECHERCHÉ

Les qualités relationnelles

- savoir s'adapter à la personne âgée,
- savoir communiquer avec les familles,
- savoir communiquer avec les partenaires médico-sociaux,
- respecter le secret médical et les consignes du médecin ou intervenants médicaux,
- savoir être une personne-relais au sein de l'équipe,
- instaurer un mode de relation adaptée au contexte familial et social,
- établir une relation de confiance sans dépendance affective ni implication excessive,
- prendre en compte la personnalité, l'histoire, les ressources, les contraintes et les difficultés des personnes.

Les qualités personnelles dans le travail

- sens de l'organisation,
- sens du contact,
- agir avec tact et correction, faire preuve de bienveillance,
- respecter l'intimité et la vie privée,
- conserver une stricte neutralité quant aux affaires de famille,
- réactivité, autonomie et initiative,
- être vigilant à toute aggravation de l'état de santé du bénéficiaire,
- prévenir son responsable ou les pompiers en cas de situation grave.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + Complément Indemnitaire Annuel
- 37h30 heures par semaine
- 25 congés annuel + [A compléter] ARTT
- Remboursement à 100 % des transports en commun par les agents non kremlinois
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Adhésion au CNAS
- Titulaire du permis de conduire

COMMENT CANDIDATER ?

Adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) par voie postale ou par courriel (offre.emploi@ville-kremlin-bicetre.fr), à l'attention de :

Monsieur le Maire
 Direction des Ressources Humaines
 Place Jean-Jaurès
 94270 Le Kremlin-Bicêtre